

Dispositifs numériques : le ministère de l'Éducation nationale finance encore plus des multinationales

La crise sanitaire a été l'occasion pour le ministre Blanquer de présenter le tout-numérique comme une "opportunité". Il s'agit bien évidemment d'une opportunité pour les entreprises transnationales qui voient dans le service public d'éducation un marché juteux.

Le "deal" signé par le ministère de l'Éducation nationale avec le géant du logiciel propriétaire Microsoft en 2015 est connu.

Comme ses prédécesseurs, Blanquer multiplie les initiatives favorables au secteur privé au détriment du service public.

C'est ainsi que la Cour des comptes dans son dernier rapport sur Parcoursup et la presse se sont fait l'écho de l'exploitation des données personnelles collectées par Parcoursup. Seule une association dirigée par un proche de Blanquer (Article 1) est en mesure d'accéder aux données, et bénéficie pour cela d'une subvention.

Aujourd'hui, la plateforme du Centre national d'éducation à distance (CNED) concentre également les inquiétudes. Le CNED sous-traite une large part de son activité à des prestataires notamment à l'entreprise Blackboard Inc. Si le CNED assure que les données des utilisateurs-utilisatrices sont hébergées "en Europe", aucune information supplémentaire n'est disponible, et l'entreprise est muette sur sa conformité au Règlement européen relatif à la protection des données (RGPD). Qui plus est, les informations techniques dont nous disposons indiquent que les services sont exploités à partir des fermes de serveurs d'Amazon.

Blackboard est une entreprise capitaliste, leader sur le marché de l'éducation numérique. Ses intérêts sont clairement affichés par son dernier communiqué de presse, qui vante la capacité de l'entreprise à vendre des solutions d'enseignement à distance

durant le mouvement contre la réforme des retraites et les perturbations des transports en commun provoquées par grève des salarié-e-s de la SNCF et de la RATP.

Le ministre invite donc les familles, les élèves, les enseignant-e-s à se connecter à une plateforme construite sur un logiciel propriétaire, sur lequel le contrôle de l'Éducation nationale est minimal. Il ne s'agit pas d'autre chose qu'une privatisation momentanée du service public d'éducation, sur fonds publics.

Pour SUD éducation, un service public d'éducation laïc, gratuit, et émancipateur n'est pas possible s'il dépend d'entreprises du secteur privé.

SUD éducation revendique la mise en œuvre de solutions logicielles libres hébergées en France sur des serveurs sous le contrôle complet de l'institution.

Fédération SUD Éducation

📍 31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ fede@sudeducation.org

🖱 www.sudeducation.org

